Chronique du MDA : pour les mordus des salles obscures

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **3 (1973)**

Heft 11

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'AVLOCA édite un précieux petit bulletin trimestriel. Le numéro de juillet a traité des comptes de chauffage, des immeubles vides et des reprises. Il suffit d'être membre de l'AVLOCA pour le recevoir gratuitement (voir les adresses utiles ci-dessous).

Une action concertée

Hormis ce travail de conseil et d'information, ces diverses associations ont décidé d'agir au plus haut niveau avec l'appui des citoyens. C'est ainsi que le Mouvement populaire des familles, l'Union suisse des locataires et la Fédération romande des locataires viennent de déposer une initiative fédérale demandant une protection efficace des locataires.

Cette initiative comporte trois points:

1. Une autorisation sera nécessaire pour procéder à une augmentation de loyer. Le critère de cette autorisation sera le rendement de l'immeuble, critère important, car il va plus loin que le primitif contrôle des loyers. On fixera un rendement équitable qui récompensera celui qui a investi dans la construction d'immeubles.
2. Même chose pour les immeubles neufs dont les loyers seront déterminés en fonction du prix de revient; mais un prix de revient équitable lui aussi. On lutte ainsi efficacement contre la spéculation foncière, car on ne pourra prendre en considération que des prix d'achat de terrain raisonnables.
3. La résiliation sans justes motifs n'est pas valable, d'autre part, si le congé, même justifié, entraîne des conséquences pénibles pour le locataire, il peut être différé ou annulé. Très bonne nouvelle pour les aînés: M. Queloz nous a confirmé que l'expression « conséquences pénibles pour le locataire » s'appliquerait à toute personne âgée de plus de 70 ans.

Le logement ne doit pas être une marchandise mais un bien social. Les mesures de contrôle préconisées par cette initiative vont dans le même sens que les mesures prises à tous les échelons pour maîtriser la conjoncture et orienter démocratiquement notre économie nationale. Il est grand temps de se rendre compte que le libéralisme à tout prix n'est plus possible et qu'il nous faut opter pour une croissance contrôlée propre à juguler l'inflation. Il n'y a pas que de bons locataires et de mauvais gérants. Gardons-nous de telles simplifications. Mais rappelons-nous que si tout travail mérite salaire, il n'est guère démocratique d'enfermer ses concitoyens dans une situation contraignante qui n'est pas loin d'être synonyme d'exploitation. Souvenez-vous de cela lors de la votation populaire qu'entraînera cette initiative.

Jean-Pierre RAGETH

CHRONIQUE DU **MDA**
COUCHIRARD 8, LAUSANNE, TÉLÉPHONE 25 84 71

Ne restez pas seul à Saint-Sylvestre:

Comme l'an dernier, nous organisons une grande fête au Centre du Louverain (canton de Neuchâtel). Le camps a lieu du samedi 29 décembre au mercredi 2 janvier. Prix Fr. 150.– (170.– non membres) comprenant: Voyage + pension et festivités, avec l'entrée, le 2 janvier, au Théâtre municipal de Lausanne.

Pour les mordus des salles obscures

Voici deux programmes de ciné-clubs qui se réjouissent de vous divertir durant cet hiver:

Ciné-club MDA:

Quatre films et quatre lieux de projection:

1. « Eglantine » de J.-C. Brialy, avec Valentine Tessier, Claude Dauphin et Odile Versoix (1971)
C'est l'histoire des vacances d'un enfant chez sa grand-mère, auprès de qui il trouve la tendresse dont il a besoin.

2. « Les Vacances romaines », de William Wyler, avec Gregory Peck et Audrey Hepburn (1953)
Fantaisie comico-sentimentale dans la Ville éternelle.

3. « Le Cirque », de Charlie Chaplin (1925)
Un des meilleurs longs-métrages de ce comique au cœur tendre.

4. « Chemins de Lumière », de François Reichenbach, avec Yehudi Menuhin (1971)
Un cinéaste de talent présente un violoniste génial.

Ces quatre films seront projetés dans cet ordre aux lieux et dates suivants:

Lausanne-Est, Pully – Cinéma City-Pully, av. de Lavaux, Pully
les 14 janvier, 18 février, 11 mars et 8 avril (lundis), 15 h.

Lausanne-Centre – centre de loisirs du « Cazard », Pré-du-Marché 17
les 9 janvier, 20 février, 13 mars et 10 avril (mercredis), 15 h.

Morges – Cinéma Central, rue Centrale 27
les 15 janvier, 12 février, 12 mars et 9 avril (mardis), 15 h.

Leysin – Cinéma municipal
les 29 janvier, 26 février, 26 mars, 23 avril (mardis), 15 h.

Prix de la carte pour les quatre séances: Fr. 9.– et 11.– (non membres). Inscription auprès du MDA, Couchirard 8, 1004 Lausanne, tél. 25.84.71

NB: Le MDA est à la disposition des localités intéressées pour la mise sur pied d'un tel ciné-club.

Ciné-club de l'Ouest lausannois – Renens:

(Ce communiqué n'a pas pu paraître dans notre dernier numéro, faute de place.)

Cinq films présentés au cinéma Corso-Renens, rue Neuve 1, Renens:

jeudi 25 octobre, 15 h.: « La Grande Vadrouille » (Bourvil, de Funès)
jeudi 22 novembre, 15 h.: « Docteur Knock » (Louis Jouvet)
jeudi 24 janvier, 15 h.: « Sissi » (Romy Schneider, Alain Delon)
jeudi 21 février, 15 h.: « La Strada », de Fellini (J. Massina, A. Quinn)
jeudi 21 mars, 15 h.: « La Vache et le Prisonnier » (Fernandel)

Prix: Abonnement pour les 5 séances: Fr. 10.–; la séance: Fr. 3.–. Renseignements et inscriptions: Mlle B. Michoud, Paix 17, tél. 34.09.52; ou Mme J. Parrat, Saugiaz 7, Renens; tél. 34.56.68.